

Interrogés sur leur situation à la rentrée 2019, 74% des bacheliers 2014 qui ont poursuivi leurs études directement après le baccalauréat déclarent être diplômés de l'enseignement supérieur. La licence générale est le diplôme le plus élevé pour 22% des bacheliers 2014 entrés dans le supérieur, viennent ensuite le BTS (15%) et le master (10%).

Le taux de diplomation des étudiants dépend de la filière d'inscription après le baccalauréat.

Parmi les étudiants inscrits en licence dès la rentrée 2014, 72% ont obtenu un diplôme. À la rentrée 2019, 15% sont titulaires d'un master, 34% sont au plus diplômés d'une licence, 8% d'un BTS après une réorientation et 4% d'une licence professionnelle.

Parmi ceux qui s'étaient inscrits en DUT à la rentrée 2014, 92% sont diplômés de l'enseignement supérieur, le plus souvent d'une licence professionnelle ou du DUT.

Après cinq années dans l'enseignement supérieur, 15% sont titulaires d'un master. Pour ceux qui s'étaient inscrits en STS à la rentrée 2014, 78% ont obtenu un diplôme. Plus de la moitié se sont arrêtés au niveau BTS mais 7% ont un diplôme de master, 9% une licence générale et 16% une licence professionnelle.

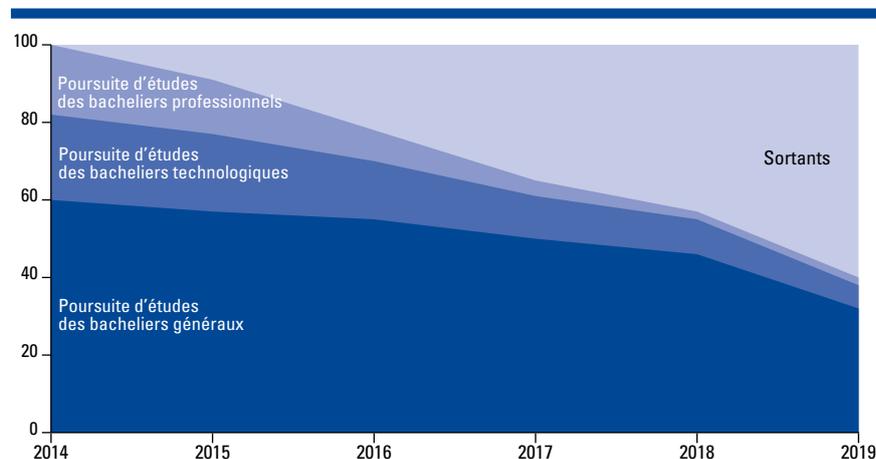
Parcours et réussite des étudiants au cours des cinq années universitaires suivant l'obtention de leur baccalauréat en 2014

Le Ministère en charge de l'enseignement supérieur a constitué en 2014 un panel de bacheliers ayant obtenu leur baccalauréat en France métropolitaine cette année-là (*Source*). Ces bacheliers sont interrogés chaque année sur leur situation vis-à-vis de leurs études. Cette enquête permet ainsi de caractériser leurs parcours, avec ou sans réorientation, par filière. Elle permet d'identifier le diplôme obtenu le cas échéant à l'issue de l'année écoulée et la poursuite ou non d'études avec un recul à ce jour de cinq années universitaires. Parmi les bacheliers 2014, 79% s'étaient inscrits dans une formation de l'enseignement

supérieur à la rentrée 2014 avec de fortes disparités selon les séries de baccalauréat. Si 96% des bacheliers généraux et 85% des bacheliers technologiques ont commencé des études dans le supérieur, ils ne sont que 48% dans ce cas parmi les bacheliers professionnels. C'est sur l'ensemble de ces bacheliers 2014 ayant poursuivi leurs études dans l'enseignement supérieur à la rentrée 2014 que porte cette analyse.

Les bacheliers technologiques et surtout professionnels s'engagent donc moins fréquemment dans la voie de l'enseignement supérieur et ceux qui le font y poursuivent moins longtemps leurs études (*Figure 1*).

FIGURE 1 - Trajectoires de poursuite d'études dans l'enseignement supérieur des bacheliers 2014 selon la série du baccalauréat



Lecture : Les bacheliers généraux représentent 60% des bacheliers 2014 entrant dans l'enseignement supérieur en 2014 alors que les bacheliers technologiques représentent 22% et les bacheliers professionnels 18%. À la rentrée 2019, 61% des bacheliers 2014 inscrits dans l'enseignement supérieur en 2014 ne sont plus étudiants. 39% de bacheliers 2014 sont en poursuite d'études à la rentrée 2019 (32% de bacheliers généraux, 6% de bacheliers technologiques et 2% de bacheliers professionnels).

Champ : France métropolitaine + DOM

Source : Panel de bacheliers 2014

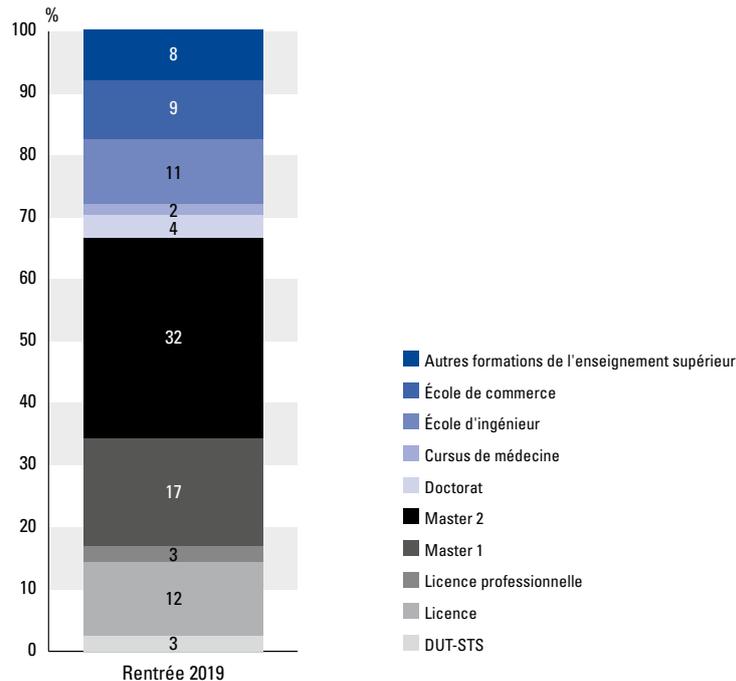
Les bacheliers généraux représentent 60 % de la cohorte des bacheliers 2014 inscrits dans une formation de l'enseignement supérieur à la rentrée 2014, les bacheliers technologiques 22 % et les bacheliers professionnels 18 %. À la rentrée 2019, parmi ceux qui poursuivent encore des études 81 % sont des bacheliers généraux, 15 % des bacheliers technologiques et seulement 4 % des bacheliers professionnels. Ces différences s'expliquent à la fois par des choix de filières courtes plus fréquents parmi les bacheliers technologiques et professionnels, mais aussi comme nous le verrons plus loin par des taux d'abandons d'études plus importants.

À la rentrée 2019, les bacheliers 2014 encore étudiants sont le plus souvent inscrits dans des filières longues leur permettant de viser des diplômes de niveau bac +5 et au-delà. La situation la plus fréquente est l'inscription en master : 17 % sont en master 1 et 32 % en master 2 (Figure 2). Viennent ensuite les inscriptions en écoles d'ingénieurs (11 %) ou de commerce (9 %). Enfin, 4 % sont inscrits en doctorat et 2 % dans un cursus de médecine. Une part moins importante d'entre eux est dans un cursus de licence (12 %) ou dans des filières plus courtes (3 % en DUT ou STS) à la suite de parcours moins linéaires marqués par des redoublements et/ou des réorientations.

Près des trois quarts des bacheliers 2014 sont titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur à la rentrée 2019

À la rentrée 2019, 74 % des bacheliers 2014 inscrits pour la première fois dans l'enseignement supérieur en 2014 ont obtenu au moins un diplôme de l'enseignement supérieur. Pour 30 % d'entre eux, la licence générale est le plus haut diplôme obtenu, viennent ensuite le BTS (20 %), le master (14 %) et la licence professionnelle (11 %). À cette même date, 26 % de la cohorte d'étude n'ont pas obtenu de diplôme de l'enseignement supérieur : 17 % de bacheliers 2014 ont quitté l'enseignement supérieur (soit 65 % des étudiants non diplômés), et 9 % sont encore inscrits dans une formation à la rentrée 2019 (soit plus d'un tiers des étudiants non diplômés) (Figure 3).

FIGURE 2 - Constat à la rentrée 2019 des bacheliers 2014 inscrits dans l'enseignement supérieur après leur baccalauréat (en %)



Lecture : Parmi les bacheliers 2014 inscrits dans une formation de l'enseignement supérieur après leur baccalauréat et en poursuite d'études à la rentrée 2019, 32 % sont en Master 2.

Champ : France métropolitaine + DOM

Source : Panel de bacheliers 2014

FIGURE 3 - Situation à la rentrée 2019 des bacheliers 2014 entrés dans l'enseignement supérieur en 2014 (en %)

	À la rentrée 2019					
	Ensemble		Inscrits dans une formation de l'enseignement supérieur		Sortants de l'enseignement supérieur	
Non diplômés	26	-	9	-	17	-
Diplômés	74	%	30	%	44	%
dont BTS	15	20	3	10	12	26
dont DUT	3	4	2	6	1	3
Plus haut diplôme dont Licence	22	30	15	52	7	16
dont Licence professionnelle	8	11	2	8	6	14
dont Master	10	14	3	9	7	17
dont autres diplômes du supérieur	15	20	4	15	11	24
Ensemble	100	100	39	100	61	100

Lecture : À la rentrée 2019, parmi les bacheliers 2014 inscrits dans une formation de l'enseignement supérieur après leur baccalauréat, 74 % sont diplômés. La licence générale est le plus haut diplôme pour 30 % des diplômés.

Champ : France métropolitaine + DOM

Source : Panel de bacheliers 2014

Ces derniers sont pour la plupart inscrits en licence, en école d'ingénieur ou de commerce (Annexe 2).

À la rentrée 2019, les diplômés qui ne poursuivent plus d'études représentent 44 % des bacheliers 2014 entrés dans l'enseignement supérieur en 2014 (Figure 3). Parmi eux, les étudiants qui possèdent un BTS sont les plus représentés (26 % des diplômés) suivis des diplômés de master (17 %) et de licence générale (16 %) ou professionnelle (14 %). Les diplômés encore en études à la rentrée 2019 (30 % des bacheliers 2014 qui ont

poursuivi des études) sont le plus souvent titulaires d'une licence générale (52 %).

Dans l'ensemble, les bacheliers généraux sont surreprésentés parmi les diplômés et encore davantage parmi les diplômés de master. Alors qu'ils représentent 60 % des bacheliers 2014 inscrits dans le supérieur à la rentrée 2014, ils sont 65 % parmi les diplômés et même 83 % parmi les diplômés de master (Annexe 3). À l'opposé, les bacheliers professionnels (18 % des inscrits dans l'enseignement supérieur en 2014) représentent 51 % des sortants sans diplôme.

Parmi les étudiants qui s'étaient inscrits pour la première fois en licence en 2014, 15% ont obtenu un master en cinq ans

Cinq ans après l'obtention de leur baccalauréat, parmi les bacheliers 2014 qui s'étaient inscrits en licence, 72 % sont diplômés. Parmi ces diplômés, 21 % sont titulaires d'un master. La licence générale est le diplôme le plus élevé, obtenue par près de la moitié des diplômés (47 %). Les autres sont titulaires au plus d'un BTS (12 %), d'une licence professionnelle (6 %) ou d'un autre diplôme de l'enseignement supérieur (Figure 4).

Un peu moins d'un étudiant sur deux inscrit en licence en 2014 poursuit encore ses études à la rentrée 2019 (47 %), le plus souvent dans le cursus LMD. Parmi eux, près de deux sur dix n'a obtenu aucun diplôme depuis son entrée dans l'enseignement supérieur. Les autres sont en majorité titulaires d'une licence générale (65 % des diplômés). Un peu plus de la moitié des bacheliers 2014 inscrits en licence suite à leur baccalauréat sont sortis de l'enseignement supérieur à la rentrée 2019 (53 %). Près des deux tiers sont diplômés, le plus souvent d'un master (29 % des diplômés) ou d'une licence générale (27 %) (Figure 4).

Parmi les bacheliers 2014 inscrits en licence après leur baccalauréat, les trois quarts sont titulaires d'un baccalauréat général. Cette part augmente à 84 % parmi les diplômés. Les bacheliers généraux sont également plus nombreux à poursuivre leurs études à la rentrée 2019 : 87 % des inscrits en 2019 sont issus d'un baccalauréat général, qu'ils soient diplômés ou non de l'enseignement supérieur. Parmi les inscrits en licence à la rentrée 2014 qui ne sont plus dans l'enseignement supérieur à la rentrée 2019, les bacheliers professionnels représentent à l'inverse près d'un tiers (31 %) des non diplômés alors qu'ils n'étaient que 11 % des inscrits (Annexe 4).

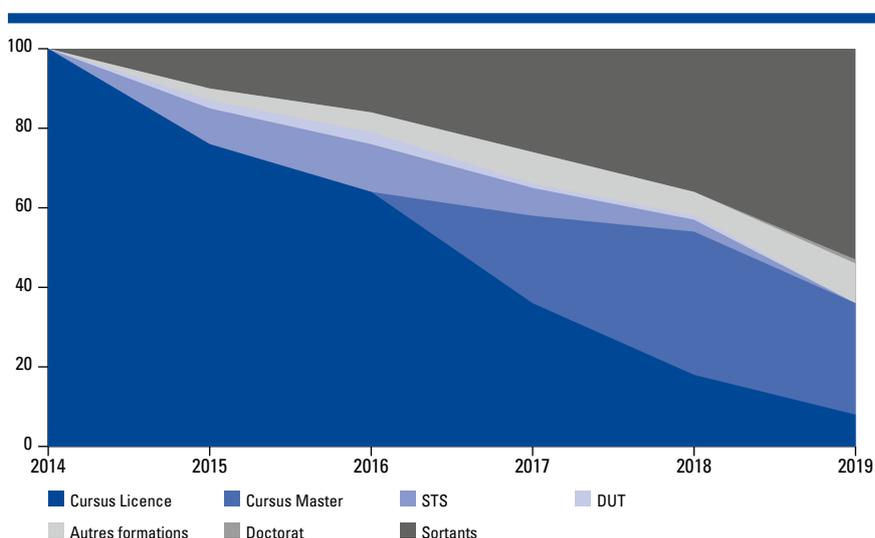
Les parcours estudiantins en licence ne sont pas tous linéaires. Dès la rentrée 2015, 14 % des bacheliers 2014 inscrits en licence se sont réorientés et 10 % sont sortis de l'enseignement supérieur. À la rentrée 2016, ces parts sont de 20 % et 15 %. À cette même date, moins des deux tiers des bacheliers 2014 inscrits en licence en 2014 sont

FIGURE 4 - Situation à la rentrée 2019 des étudiants inscrits en licence à la rentrée 2014 (en %)

	Inscrits en licence à la rentrée 2014					
	Ensemble		Inscrits dans une formation de l'enseignement supérieur à la rentrée 2019		Sortants de l'enseignement supérieur	
Non diplômés	28	-	9	-	19	-
Diplômés	72	%	38	%	34	%
dont BTS	8	12	2	6	6	17
dont DUT	1	2	1	2	0	1
dont Licence	34	47	25	65	9	27
dont Licence professionnelle	4	6	2	5	2	7
dont Master	15	21	5	13	10	29
dont autres diplômes du supérieur	10	13	3	8	7	19
Ensemble	100	100	47	100	53	100

Lecture : À la rentrée 2019, parmi les bacheliers 2014 inscrits en licence après leur baccalauréat, 72 % sont diplômés. Le master est le plus haut diplôme pour 21 % des diplômés.
Champ : France métropolitaine + DOM
Source : Panel de bacheliers 2014

FIGURE 5 - Trajectoires de poursuite d'études dans l'enseignement supérieur des bacheliers 2014 inscrit en licence à la rentrée 2014



Lecture : Parmi les bacheliers 2014 inscrits en licence après leur baccalauréat, 28 % sont inscrits en Master à la rentrée 2019.
Champ : France métropolitaine + DOM
Source : Panel de bacheliers 2014

toujours inscrits dans un cycle licence (générale ou professionnelle) (Figure 5). À partir de la rentrée 2017, une part importante d'étudiants poursuit le cursus LMD et plus d'un étudiant sur cinq est inscrit en master (Annexe 5).

Au cours des premières années dans l'enseignement supérieur, les bacheliers 2014 qui ont fait le choix de se réorienter après une ou deux années en licence sont en majorité attirés par les filières courtes (STS et DUT). Ainsi par exemple à la rentrée 2015, parmi les 14 % d'étudiants inscrits en licence en 2014 qui se sont réorientés, 2 % se sont inscrits en DUT et 9 % en STS. À la rentrée 2016, on retrouve 3 % de bacheliers 2014 inscrits en licence en 2014 en DUT et 12 % en STS.

Les bacheliers 2014 inscrits en DUT sont aussi souvent titulaires d'un master que ceux inscrits en licence

À la rentrée 2019, 92 % des étudiants inscrits en DUT à la rentrée 2014 ont obtenu un diplôme de l'enseignement supérieur. La licence professionnelle est le diplôme le plus élevé obtenu par 24 % des diplômés, part très proche de celle du DUT (23 %). Par ailleurs, 17 % des diplômés sont titulaires d'un master cinq ans après s'être inscrits en DUT. Ainsi, 15 % des bacheliers inscrits en DUT à la rentrée 2014 sont titulaires d'un master après cinq ans d'études supérieures, soit autant que parmi les inscrits en licence à la rentrée 2014.

Un peu plus d'un tiers des bacheliers 2014 inscrits en DUT à la rentrée 2014 poursuit des études à la rentrée 2019 (36%), c'est moins que pour les étudiants inscrits en licence en 2014. Parmi les titulaires d'un DUT poursuivant encore des études en 2019, le plus haut diplôme est le plus souvent une licence générale (31% des diplômés) ou une licence professionnelle (20% des diplômés). Mais 29% d'entre eux n'ont pas encore obtenu de diplôme d'un niveau supérieur au DUT.

Enfin, 64% des bacheliers 2014 inscrits en DUT à la rentrée 2014, ont quitté l'enseignement supérieur avant la rentrée 2019. Pour la plupart (58%, soit 91% des sortants), ils ont obtenu un diplôme au cours de leur cursus. Le plus souvent, le plus haut diplôme obtenu avant la sortie est la licence professionnelle (26% des diplômés sortants) ou le master (23% des diplômés sortants) (Figure 6).

Près des deux tiers des bacheliers 2014 inscrits en DUT après leur baccalauréat sont des bacheliers généraux. Ils ont presque tous obtenu un diplôme au cours de leurs cinq premières années dans l'enseignement supérieur. Les bacheliers technologiques représentent environ un tiers de la cohorte des inscrits en DUT en 2014. La proportion d'étudiants diplômés y est inférieure à celle des bacheliers généraux (86%) même si elle reste élevée. Par ailleurs, parmi les 36% de bacheliers 2014 inscrits en DUT en 2014 et en poursuite d'études à la rentrée 2019, 26% (soit 73% des inscrits en 2019) sont titulaires d'un baccalauréat général (Annexe 6).

Les bacheliers 2014 inscrits en DUT en 2014 effectuent des parcours d'études plus linéaires que ceux inscrits en licence. S'ils sont relativement aussi nombreux que les bacheliers entrés en licence à se réorienter à la rentrée suivante (13%), ils abandonnent moins fréquemment les études supérieures (4%). En 2016, les deux tiers des bacheliers 2014 inscrits en DUT à la rentrée 2014 sont titulaires du diplôme. Ce taux de réussite s'élève même à 77% en 3 ans. Bien que le DUT soit un diplôme professionnalisant, nombre d'étudiants poursuivent leurs études. À la rentrée 2018, 31% des bacheliers 2014 inscrits en DUT à la rentrée 2014 sont inscrits en master et 18% ont profité de passerelles pour intégrer des écoles

FIGURE 6 - Situation à la rentrée 2019 des étudiants inscrits en DUT à la rentrée 2014 (en %)

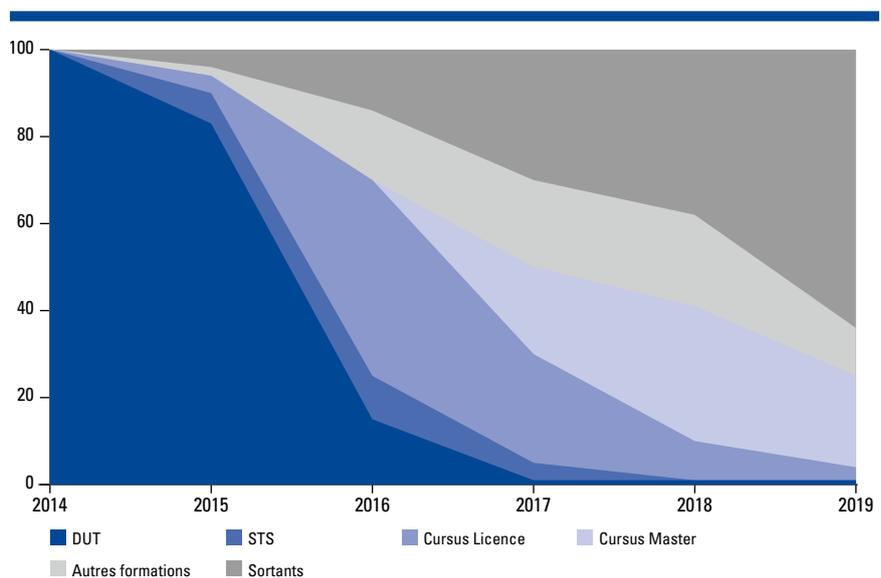
	Inscrits en DUT à la rentrée 2014					
	Ensemble		Inscrits dans une formation de l'enseignement supérieur à la rentrée 2019		Sortants de l'enseignement supérieur	
Non diplômés	8	-	2	-	6	-
Diplômés	92	%	34	%	58	%
Plus haut diplôme						
dont BTS	5	5	1	4	4	7
dont DUT	21	23	10	29	11	19
dont Licence	15	17	10	31	5	8
dont Licence professionnelle	22	24	7	20	15	26
dont Master	15	17	1	3	14	23
dont autres diplômes du supérieur	14	15	4	13	10	17
Ensemble	100	100	36	100	64	100

Lecture : À la rentrée 2019, parmi les bacheliers 2014 inscrits en DUT après leur baccalauréat, 92% sont diplômés. Le master est le plus haut diplôme pour 17% des diplômés.

Champ : France métropolitaine + DOM

Source : Panel de bacheliers 2014

FIGURE 7 - Trajectoires de poursuite d'études dans l'enseignement supérieur des bacheliers 2014 inscrit en DUT à la rentrée 2014



Lecture : Parmi les bacheliers 2014 inscrits en DUT après leur baccalauréat, 21% sont inscrits en Master à la rentrée 2019.

Champ : France métropolitaine + DOM

Source : Panel de bacheliers 2014

d'ingénieurs ou de commerce. À la rentrée 2019, la plupart des bacheliers 2014 inscrits en DUT en 2014 sont sortis de l'enseignement supérieur (64%) (Figure 7). Ceux qui poursuivent sont inscrits en master (21%) ou en écoles (11%) (Annexe 7).

La STS, une formation qui compte moins de poursuites d'études au bout de cinq ans

À la rentrée 2019, 78% des étudiants inscrits en STS à la rentrée 2014 sont titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur. Le diplôme le plus élevé est le Brevet de Technicien Supérieur (BTS), obtenu par près de la moitié des diplômés. Parmi ces

diplômés, quatre sur cinq sont sortis de l'enseignement supérieur. Seuls 17% des bacheliers 2014 inscrits en STS à la rentrée 2014 poursuivent des études à la rentrée 2019, la plupart d'entre eux ont obtenu un diplôme au cours de leurs cinq premières années dans l'enseignement supérieur. Le diplôme le plus élevé obtenu le plus fréquemment est la licence générale (30% des diplômés), suivi de la licence professionnelle (19% des diplômés). Plus du tiers de ces étudiants qui continuent leurs études n'ont pas obtenu de diplôme supérieur au BTS à la rentrée 2019 (Figure 8).

Un bachelier 2014 sur cinq inscrit en STS en 2014 est sorti de l'enseignement supérieur sans diplôme. Il s'agit deux fois sur trois de

bacheliers professionnels. Dans l'ensemble, qu'ils soient titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur à la rentrée 2019 ou non, les bacheliers professionnels sont plus représentés au sein de cette cohorte d'inscrits en STS en 2014 que dans les cohortes d'inscrits en licence ou en DUT. Près d'un tiers des inscrits en STS en 2014 sont titulaires d'un baccalauréat professionnel. Pour autant, les bacheliers professionnels ont plus de difficultés à obtenir un diplôme que les bacheliers généraux ou technologiques : 62 % des non-diplômés à la rentrée 2019 sont issus de la voie professionnelle (*Annexe 8*).

Tout comme les IUT, les STS dispense une formation diplômante en deux ans. Mais alors que les étudiants en DUT poursuivent fréquemment leurs études, moins d'un étudiant sur cinq en STS est inscrit dans l'enseignement supérieur à la rentrée 2019 (17 %) (*Figure 9 et Annexe 9*). À la rentrée 2015, les réorientations sont quatre fois moins fréquentes qu'en licence ou en IUT, mais les étudiants abandonnent aussi souvent les études supérieures qu'en licence : seuls 3 % des étudiants inscrits en STS en 2014 s'étaient réorientés et 10 % étaient sortis de l'enseignement supérieur. Par ailleurs, dès la rentrée 2016, ils sont près de la moitié (45 %) à avoir quitté l'enseignement supérieur, diplômés ou non.

Le taux de réussite en STS en deux ou trois ans est assez élevé : 63 % en deux ans et 68 % en trois ans. Si une majorité ne poursuivent pas leurs études après l'obtention de leur BTS, une partie s'inscrivent dans des formations de niveau supérieur. Ainsi, à la rentrée 2016, 22 % des bacheliers 2014 inscrits en STS à la rentrée 2014 ont profité de passerelles après avoir obtenu leur BTS pour s'inscrire en troisième année de licence générale (6 %), en licence professionnelle (14 %) ou en école de commerce ou d'ingénieur (2 %). À la rentrée 2017 moins d'un étudiant sur dix inscrit en STS en 2014 est en master, puis 12 % à la rentrée suivante. La part de sortants de l'enseignement supérieur augmente quant à elle d'environ 10 points par an.

FIGURE 8 - Situation à la rentrée 2019 des étudiants inscrits en STS à la rentrée 2014 (en %)

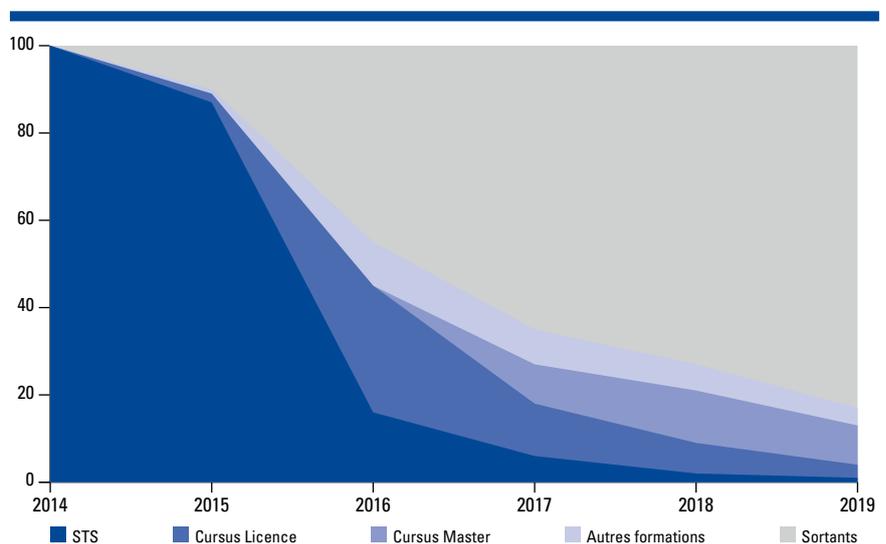
	Inscrits en STS à la rentrée 2014					
	Ensemble		Inscrits dans une formation de l'enseignement supérieur à la rentrée 2019		Sortants de l'enseignement supérieur	
Non diplômés	22	-	2	-	20	-
Diplômés	78	%	15	%	63	%
dont BTS	37	47	5	35	32	50
dont DUT	0	1	0	1	0	0
dont Licence	9	12	5	30	4	7
dont Licence professionnelle	16	20	3	19	13	20
dont Master	7	8	1	4	6	9
dont autres diplômes du supérieur	10	12	2	11	8	13
Ensemble	100	100	17	100	83	100

Lecture : À la rentrée 2019, parmi les bacheliers 2014 inscrits en STS après leur baccalauréat, 78 % sont diplômés. Le master est le plus haut diplôme pour 8 % des diplômés.

Champ : France métropolitaine + DOM

Source : Panel de bacheliers 2014

FIGURE 9 - Trajectoires de poursuite d'études dans l'enseignement supérieur des bacheliers 2014 inscrit en STS à la rentrée 2014



Lecture : Parmi les bacheliers 2014 inscrits en STS après leur baccalauréat, 9 % sont inscrits en Master à la rentrée 2019.

Champ : France métropolitaine + DOM

Source : Panel de bacheliers 2014

Dans l'ensemble, à la rentrée 2019, moins de quatre bacheliers 2014 inscrits dans une formation de l'enseignement supérieur à la rentrée 2014 sur dix poursuivent donc leurs études. La plupart des étudiants sont sortis diplômés de l'enseignement supérieur, avec de meilleurs résultats pour les bacheliers généraux. L'inscription en IUT est aussi une porte d'entrée vers des études longues comme en atteste la part de diplômés de master après cinq ans d'études, identique à celle du cursus licence. La mise en place du bachelor universitaire de technologie (BUT)

à partir de la rentrée 2021, nouveau diplôme qui confèrera un niveau bac +3 aux étudiants des IUT pourrait contribuer à allonger les cursus des étudiants qui sortent actuellement avec un diplôme de niveau bac +2. La STS, filière où les bacheliers professionnels sont plus nombreux, reste la principale filière courte de l'enseignement supérieur avec les taux de poursuite d'études longues dans l'enseignement supérieur les moins élevés.

**Justine Klipfel,
MESRI-SIES**

Source

Le panel des bacheliers 2014 a pour objectif de suivre le parcours dans l'enseignement supérieur des bacheliers de la session 2014. L'étude s'appuie sur les six premières interrogations de ce panel 2014 mis en place par le ministère de l'Éducation nationale et le ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. Un échantillon de 18 200 jeunes bacheliers issus du panel des élèves entrés en 6^e en 2007 ainsi que 5 000 jeunes tirés au sort dans les fichiers du baccalauréat sur la base des critères suivants : formation et âge (bacheliers ayant 19 ans et plus) ont été sélectionnés, pour être représentatifs de la cohorte 2014 des bacheliers. L'échantillon final est ainsi représentatif des 623 000 bacheliers de la session 2014. Les étudiants de l'échantillon s'étant inscrits dans l'enseignement supérieur à la rentrée 2014 (79 % des bacheliers 2014, soit 18 328 jeunes) sont représentatifs de l'ensemble des filières du supérieur. Ils sont interrogés chaque année sur leur situation vis-à-vis de leurs études afin de caractériser leurs parcours d'études dans l'enseignement supérieur et leur réussite selon la filière choisie.

La sixième interrogation a eu lieu à partir du mois de mars 2020, dans un premier temps par l'envoi d'un email incitant les bacheliers à se connecter

sur un site internet. Lorsque les adresses mails étaient invalides, les étudiants ont été contactés par voie postale. Plusieurs relances par email et SMS ont été effectuées entre le début de la collecte et le mois de juin. Enfin, une dernière relance a été effectuée par téléphone au cours des mois de juin et juillet. Le taux de réponse global a été de 81 %. La non-réponse a été corrigée sur la base des variables suivantes : série du baccalauréat, âge, sexe, bénéficiaire d'une bourse, ordre des vœux dans APB, retard au baccalauréat, mention au baccalauréat, taille de l'agglomération de résidence de l'étudiant au moment de son baccalauréat et origine sociale.

Le panel de bacheliers 2014 fait suite à trois précédents panels qui avaient été initiés en 1996, 2002 et 2008 par le ministère de l'Éducation nationale. Les deux premiers se situaient dans la prolongation de panels d'élèves recrutés à l'entrée en sixième en 1989 et 1995 et parvenus respectivement au baccalauréat entre 1996 et 1999, et entre 2002 et 2005, selon la durée des parcours effectués dans l'enseignement secondaire. Le panel 2008 était, quant à lui, directement constitué d'un échantillon de bacheliers ayant obtenu leur bac cette année-là.

Pour en savoir plus

- « Parcours et réussite en master à l'université : les résultats de la session 2019 », Nicolas Razafindratsima & Lionel Bonneville, *Note Flash* n° 21.04, MESRI-SIES, février 2021
- « Parcours et réussite des étudiants au cours des trois années universitaires suivant l'obtention de leur baccalauréat en 2014 », Eric Chan-Pang-Fong, *Note d'Information* n° 20.07, MESRI-SIES, avril 2020
- « Parcours et réussite en licence : les résultats de la session 2018 », Nicolas Razafindratsima & Lionel Bonneville, *Note Flash* n° 19.26, MESRI-SIES, décembre 2019
- « Les bacheliers 2014, entrés dans l'enseignement supérieur : où en sont-ils la troisième année ? », Eric Chan-Pang-Fong, *Note d'Information* n° 19.02, MESRI-SIES, janvier 2019
- « Parcours et réussite en DUT : les résultats de la session 2017 », Nicolas Razafindratsima, *Note Flash* n° 18.22, MESRI-SIES, novembre 2018
- « Parcours dans l'enseignement supérieur : devenir des bacheliers 2008 », Hery Papagiorgiou & Juliette Ponceau, *Note d'Information* n° 18.06, MESRI-SIES, septembre 2018
- « Parcours et réussite en STS : les indicateurs de la session 2017 », Mathias Denjean, *Note Flash* n° 18.08, MESRI-SIES, mai 2018
- « Les bacheliers 2014, où en sont-ils à la rentrée 2015 ? », Eric Chan-Pang-Fong, *Note d'Information* n° 17.09, MESRI-SIES, novembre 2017
- « À 18-19 ans, la moitié des jeunes envisagent leur avenir professionnel avec optimisme », *Note d'Information* n° 17.02, Jean-Paul Caille (MENESR-DEPP), Eric Chan-Pang-Fong & Juliette Ponceau (MENESR-SIES), Olivier Chardon & Gaëlle Dabet (INSEE), février 2017